

## Présentation de l'organisme candidat

## APR\_Organisme-

Le présent formulaire est à joindre impérativement au dossier de candidature

Ce formulaire doit être signé par le responsable scientifique du projet de recherche.

En cas d'attribution d'une subvention au projet, le présent formulaire a vocation à être intégré à la convention de subvention (annexe 2)

### A - Identification du projet de recherche :

**A1 – Intitulé de l'APR :**

*Évaluer l'impact macroéconomique et climat du plan de relance*

**A2 – Intitulé du projet de recherche :**

**A3 – Responsable scientifique du projet de recherche :**

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Courriel :
- Téléphone :

### B – Présentation de l'organisme candidat

**B1 – Organisme candidat :**

- Nom :
- Adresse :
- SIRET (le cas échéant) :

**B2 – Représentant légal de l'organisme :**

*(Indiquer la personne ayant qualité pour engager l'organisme. En cas d'attribution de la subvention, il s'agit du signataire de la convention)*

- Nom :
- Prénom :
- Qualité :

**B3 – Personne responsable du suivi administratif et financier de la candidature :**

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Courriel :
- Téléphone :

**B4 –Comptable de l'organisme candidat :**

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :

■ Courriel :

■ Téléphone :

### **B5 –Statut juridique du candidat :**

*(Ne sont éligibles à présenter un projet de recherche que les candidats dont le statut est mentionné ci-après)*

■ Le candidat est une association dont les statuts comportent l'activité de recherche :

*(Cocher la case correspondante)*

- Oui
- Non *(Si non, renseigner ci-dessous)*

■ Le candidat est :

*(Cocher les cases correspondantes)*

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSP)
- Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST)
- Etablissement public :
- Sous tutelle du ministère en charge de la Recherche
  - Rattaché à un EPCSP
  - Dont les missions comportent la recherche
- Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) dont le statut est le suivant :
- Etablissement public de coopération scientifique (EPCS)
  - Groupement d'intérêt public (GIP)
  - Fondation de recherche
- Personne morale membre d'un PRES, en qualité :
- De membre fondateur
  - De membre associé
- Personne morale de droit privé dont le but premier est d'exercer des activités de recherche et de diffuser leurs résultats par l'enseignement, la publication ou le transfert de technologie ; les profits sont intégralement réinvestis dans ces activités, dans la diffusion de leurs résultats ou dans l'enseignement.

## **C – Pièces à joindre au dossier de candidature**

### **C0 – Pièce à joindre par tout candidat**

■ Une attestation sur l'honneur par laquelle il atteste remplir les conditions d'éligibilité ci-dessous :

Etre une entité dont le but premier est d'exercer des activités de recherche et de diffuser leurs résultats par l'enseignement, la publication ou le transfert de technologie ; les profits sont intégralement réinvestis dans ces activités, dans la diffusion de leurs résultats ou dans l'enseignement.

### **C1 – Pièces à joindre si le candidat est une association :**

- Copie officielle des statuts
- Récépissé de la déclaration de l'association auprès du représentant de l'Etat dans le département
- Liste des responsables de l'association (conseil, bureau, etc.)
- Derniers comptes approuvés et dernier rapport d'activité *(le cas échéant)* :

■ conformément au plan général comptable pour les associations et fondations, pour les associations concernées<sup>1</sup>

■ dans tous les cas, conformément à l'article L.612-4 du code de commerce, et ses textes d'application

■ RIB ou RIP

**C2 – Pièces à joindre si le candidat n'est pas une association :**

■ Copie de tout texte officiel prouvant le statut du candidat

■ Extrait K-bis (*le cas échéant*)

■ RIB ou RIP

**D – Engagement du responsable scientifique :**

Je reconnais avoir pris connaissance des informations portées dans le présent formulaire, garantis leur sincérité et m'engage à fournir les pièces demandées au dossier de candidature.

Fait à

Le

Signature du responsable scientifique

---

<sup>1</sup> Arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.